

### **Remerciements**

Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale et directeur de cet ouvrage, exprime toute sa gratitude aux contributeurs du projet : aux historiens qui ont accepté de faire état de leurs recherches les plus récentes ; aux enseignants qui ont relevé le défi de bâtir des études de documents sur des thèmes aux enjeux complexes ; et enfin, à Diane Grillère, agrégée et docteure en histoire, qui a coordonné l'ensemble de ce travail.

Que soient remerciés également les inspecteurs pédagogiques des académies de Lille et de Reims, la famille du Général, les lieux gaullois, en particulier la Maison natale à Lille et le Mémorial à Colombey-les-Deux-Églises, l'INA pour les ressources audiovisuelles, ainsi que Frédéric Fogacci, agrégé et docteur en histoire, de la Fondation Charles de Gaulle.

### **Directeur de publication**

Jean-Marie Panazol

### **Directrice de l'édition transmédia**

Stéphanie Laforge

### **Directeur artistique**

Samuel Baluret

### **Coordination éditoriale**

Pierre Danckers

### **Secrétariat d'édition**

Philippe Godbillon

### **Correction**

Isabelle Le Quinio

### **Mise en pages**

Patrice Raynaud

### **Conception graphique**

DES SIGNES studio Muchir et Desclouds

### **Couverture**

Visite officielle de Charles de Gaulle en Bretagne, en 1964, France.  
© Dominique BERRETTY/GAMMA-RAPHO

ISSN : 2416-6448

ISBN : 978-2-240-04866-0

© Réseau Canopé, 2018

(établissement public à caractère administratif)

Téléport 1 – Bât. @ 4

1, avenue du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope Cedex

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constitueraient donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.